

OFFRE D'EMPLOI

Service des eaux

Mécanicien(ne) industriel(le) Poste régulier à temps complet (40 h / semaine)

Description sommaire

Sous la responsabilité du surintendant, la personne titulaire du poste effectue l'entretien préventif et correctif de l'ensemble des éléments mécaniques, électriques, pneumatiques, hydrauliques et électroniques des équipements et des composantes des ouvrages d'assainissement municipaux. Elle répond aux appels de dépannage en cas de bris ou de défauts et fait le diagnostic des problèmes.

Exigences

1. Formation

- Diplôme d'études collégiales (DEC) en technologie de maintenance industrielle ou diplôme d'études professionnelles (DEP) dans un domaine connexe jumelé à une combinaison de formations et d'expériences jugée équivalente.

2. Expérience

- Expérience minimale de trois (3) années pertinentes dans un poste similaire dans le domaine de la mécanique et de la maintenance industrielle.

3. Connaissances

- Connaissances dans le fonctionnement et la surveillance des systèmes de contrôle et des équipements utilisés à l'exploitation des ouvrages d'assainissement ;
- Connaissances en mécanique d'entretien industriel ;
- Connaissance du fonctionnement des équipements pneumatiques, hydrauliques, électriques et d'automatisation ;
- Connaissances de base en plomberie et soudure ;
- Connaissances dans la rédaction de rapports et de registres ;
- Connaissances dans l'analyse de résultats de tests ainsi que de relevés d'instruments de mesure ;
- Connaissance des programmes d'entretien préventif et de maintenance.

4. Autres

- Permis de conduire valide / classe 5 (classe 3 – un atout) ;
- Attestation du cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction* (ASP) ;
- Dexterité manuelle ;
- Certificat de formation SIMDUT le plus récent ;
- Attestation de formation portant sur le travail en espaces clos (atout) ;
- Attestation de formation portant sur le cadenassage (atout).

5. Compétences et qualités personnelles

- Capacité d'analyse ;
- Résolution de problèmes ;
- Orientation vers l'action ;
- Savoir travailler en équipe ;
- Être organisé ;
- Autonomie ;
- Rigueur ;
- Souci du détail ;
- Démontrer un comportement sécuritaire.

Sommaire des tâches

1. *Tâches opérationnelles*

- 1.1. Effectuer l'entretien et la réparation de l'ensemble des équipements, des accessoires et des outils de travail utilisés dans le cadre de l'exploitation des ouvrages d'assainissement ;
- 1.2. Répondre aux appels de dépannage en cas de bris ou de défauts et diagnostiquer les problèmes ;
- 1.3. Vérifier, ajuster, assembler, réparer ou remplacer les pièces et les éléments défectueux des divers systèmes utilisés dans le cadre de l'exploitation des ouvrages d'assainissement ;
- 1.4. Utiliser des appareils de soudure pour assembler ou pour démonter certains accouplements lorsque requis ;
- 1.5. Effectuer différents travaux de fabrication, de modifications et de peinture sur les équipements, les pièces, les accessoires et les outils de travail ;
- 1.6. Effectuer l'installation de nouveaux équipements ;
- 1.7. Effectuer des tournées afin de vérifier le bon fonctionnement des équipements ;
- 1.8. Produire divers rapports et compléter des registres de contrôle afin d'informer son supérieur des opérations effectuées, de l'état général des équipements et des réparations qui devront être réalisées ;
- 1.9. Tester l'équipement réparé pour s'assurer de son bon fonctionnement et de sa conformité aux normes en vigueur ;
- 1.10. Effectuer l'entretien préventif des équipements, des accessoires et des outils de travail conformément aux manuels d'entretien et au programme d'entretien préventif ;
- 1.11. Participer à l'amélioration continue des équipements et des procédures de travail.

2. *Autres*

- 2.1. Respecter les exigences en matière de santé et sécurité du travail ;
- 2.2. Agir à titre d'intervenant ou intervenante lors de mesure d'urgence lorsque requis ;
- 2.3. Accomplir toute autre tâche liée à ses champs de responsabilité.

Horaire de travail et salaire

La semaine régulière de travail est de quarante heures (40 h) par semaine, réparties sur cinq (5) jours, du lundi au vendredi de 7 h à 12 h et de 12 h 30 à 15 h 15.

À titre indicatif, la fourchette salariale est de 32,84 \$ à 38,63 \$ de l'heure. La Ville de Vaudreuil-Dorion applique une règle d'intégration salariale qui tient compte du profil d'expérience directement pertinente du candidat ou de la candidate.

Date d'entrée en fonction

Mars 2025

Période d'affichage

22 janvier au 4 février 2025

Pour postuler

Les personnes intéressées sont invitées à postuler en ligne à ville.vaudreuil-dorion.qc.ca/fr/la-ville/administration-municipale/emplois avant 16 h 30 le 4 février 2025.

Équité en emploi

La Ville de Vaudreuil-Dorion souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées sont invitées à mentionner leurs besoins spécifiques afin de prévoir les mesures d'accommodement pour le processus de sélection.

Autres renseignements

Il est entendu que la description d'une fonction reflète les éléments généraux du travail accompli et ne doit pas être considérée comme une description détaillée de toutes les tâches à accomplir.

Nous remercions tous les candidats et toutes les candidates. Cependant, seules les personnes retenues pour la prochaine étape du processus de sélection seront contactées. À des fins de sélection des candidatures, l'employeur se réserve le droit d'effectuer des entrevues, des examens, des échantillons de travail, des vérifications préemploi ou d'utiliser tous autres outils.

Par ailleurs, nous nous réservons le droit de rencontrer les candidats et candidates pendant la période d'affichage et de mettre fin au processus si nous trouvons le candidat ou la candidate qui répond à nos attentes.